

Original : anglais

## QUESTIONS RENVOYÉES DU COC À LA SOUS-COMMISSION 2

*En ce qui concerne les opérations de pêche conjointes (JFO)*

Il est à noter que le court délai de transmission des informations sur les JFO au Secrétariat rend difficile la transmission d'informations complètes aux observateurs du ROP à temps pour leur embarquement. En outre, le système actuel ne permet pas de saisir des JFO sans information sur la destination agricole.

**Demande de clarification** : Les JFO ne sont-elles autorisées que lorsque le poisson est destiné à l'élevage, ou le champ « ferme de destination » devrait-il être rendu facultatif ?

*En ce qui concerne les rapports d'inspection*

Il serait utile que les rapports d'inspection qui contiennent des infractions à l'ICCAT soient soumis au fur et à mesure de leur émission, ainsi que la date d'envoi du rapport à l'État du pavillon, plutôt que d'être envoyés avec les lots complets à la fin de la saison. En plus d'aider le Secrétariat, cela permettrait de s'assurer que les CPC concernées ont été informées de toute infraction apparente et de permettre une enquête en temps utile.

*En ce qui concerne les rapports sur les contrôles aléatoires*

**Demande de clarification** : La Rec. 19-04, paragr. 103, exige que les informations sur les contrôles aléatoires soient soumises au Secrétariat. La Sous-commission 2 est encouragée à fournir des conseils sur le contenu de ces rapports et sur tout format de rapport standard possible.